

## Directives pour la préparation du plan de recherche (partie scientifique de la requête)

### Recherche libre : projet interdisciplinaire

Le plan de recherche doit être un texte original, rédigé par les requérant-e-s. Les textes (ou autres matériels, graphiques, etc.) de tiers ou publiés par les requérant-e-s sont uniquement autorisés, bien que dans une moindre mesure, dans les sections traitant de l'état de la recherche ainsi que lors de la description de méthodes standards. Les textes cités doivent être clairement signalés comme tels (guillemets ou formulation appropriée), et une source vérifiable doit figurer à proximité du matériel repris et dans la liste de références.

La partie scientifique de la requête doit être subdivisée en 5 chapitres (2.1. – 2.5.) précédés d'un résumé (1.). Nous vous prions d'utiliser les titres de chapitres indiqués ci-dessous. En général, les requêtes sont soumises à une expertise externe (art. 18 du Règlement des subsides). Afin que la partie scientifique puisse être évaluée de façon optimale lors du processus d'expertise, veuillez soumettre un plan de recherche détaillé d'où ressortent clairement l'objet de la recherche projetée et la méthode de travail envisagée (chapitre 2.3. en particulier).

Pour les requêtes interdisciplinaires la partie scientifique de la requête doit être rédigée en anglais. Sauf dans les domaines des mathématiques, des sciences naturelles et de l'ingénieur, de la biologie et de la médecine, de la psychologie et des sciences économiques des exceptions peuvent être accordées. A cet effet, veuillez contacter le secrétariat du FNS avant la soumission.

<b>1. Résumé du plan de recherche</b>	Le résumé doit servir à caractériser la requête et situer la démarche envisagée dans un contexte scientifique élargi.
<b>2. Plan de recherche</b>	Au max. 20 pages et 80'000 caractères (espaces inclus), y compris notes de bas de page, illustrations, formules, tableaux et bibliographie. Une police de taille 10 au minimum et un interligne de 1.5 doivent être utilisés. Des annexes au plan de recherche ne sont généralement pas
<b>2.1. État de la recherche</b>	Veuillez indiquer les connaissances acquises jusqu'ici dans le domaine de recherche envisagé en vous référant aux publications les plus importantes, en particulier d'autres auteurs ; veuillez également préciser pourquoi et dans quels domaines précis des travaux de recherche supplémentaires sont nécessaires, et indiquer les travaux importants en cours en Suisse et à l'étranger.
<b>2.2. État des recherches effectuées par le/la requérant-e</b>	<p>Si le projet est un <i>nouveau projet</i>, veuillez indiquer les travaux déjà effectués dans le domaine de recherche envisagé ou dans un domaine voisin, en mentionnant les publications correspondantes.</p> <p>Si le projet est la <i>continuation d'un projet en cours</i>, veuillez faire un rapport sur les recherches effectuées à l'aide du subside accordé et sur les résultats éventuels.</p>

### 2.3. Plan de recherche détaillé

#### **Plan de recherche détaillé indiquant les buts visés, les approches scientifiques, les méthodes et les données**

Sur la base des informations données aux rubriques 2.1. et 2.2., veuillez indiquer les buts concrets envisagés pour la période du subsidé. En particulier, les points suivants doivent être traités :

- Quelles sont les expériences et analyses envisagées resp. nécessaires pour atteindre ces buts ?
- Comment se déroulera la première étape des travaux ?
- Quel est le déroulement prévu des travaux au cours des étapes ultérieures ?

Préciser les méthodes qui permettront d'atteindre les buts cités :

- méthodes à votre disposition
- autres méthodes accessibles
- méthodes devant d'abord être élaborées et développées

Indications au sujet des données (état, élaboration) :

- Quelles données sont déjà à disposition et où sont-elles disponibles ?
- Quelles données doivent encore être acquises ?

### 2.4. Programme d'exécution du projet

Dans la mesure du possible, veuillez fournir un plan de travail approximatif mettant en évidence les principales étapes prévues. Indiquer quelles seront les tâches confiées aux personnes impliquées dans le projet et rémunérées par le FNS.

### 2.5. Importance des travaux projetés

#### **Importance des travaux projetés pour le monde scientifique**

Veuillez préciser l'importance et l'impact que vous escomptez de la recherche dans le cadre du projet soumis pour le monde scientifique (recherche et formation/enseignement). Veuillez également indiquer sous quelles formes il est prévu de publier les résultats (articles dans des revues scientifiques, monographies, actes de colloques, etc.)

#### **Impact général**

Dans la mesure du possible, veuillez décrire l'impact de la recherche dans le cadre du projet soumis pour les cercles non-scientifiques, et plus particulièrement les possibilités de transfert des résultats vers des utilisateurs potentiels (politique, économie, industrie ou société) ainsi que les mesures envisagées à cet effet.

### 3. Interdisciplinarité\*

Veuillez décrire sur une page DIN A4 environ en quoi consiste l'interdisciplinarité du projet, pourquoi elle est indispensable et comment elle sera prise en considération lors de la réalisation du plan de recherche.

\* Une procédure interne spécifique d'évaluation est désormais appliquée aux projets de recherche déclarés comme interdisciplinaires. Ceux-ci sont évalués par le Comité spécialisé en Recherche interdisciplinaire (CoSP-ID), un comité spécialisée du Conseil national de la recherche regroupant des membres de l'ensemble des Divisions du FNS.